

A NOS ABONNÉS.

Le numéro de ce jour termine le premier semestre de l'année 1846. Nous prenons de la occasion de remercier nos compatriotes de l'engagement par eux donné à notre établissement et de l'intérêt qu'ils semblent prendre à nos publications.

Les personnes de Québec qui désirent s'abonner à nos journaux ou prendre sur eux quelques informations peuvent s'adresser à M. F. X. Julien, messenger de la corporation.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 30 JUIN, 1846.

La situation.

Les Canadiens ont plus que jamais besoin d'être éclairés sur leur véritable position. Depuis dix ans l'état du pays a bien changé; autrefois les abus multipliés sur tous les points, les griefs pesant lourdement sur la population tenaient le peuple éveillé sur ses intérêts.

Après de vives sollicitations, elle consentit. Rendu à Montréal, elle fut conduite à une auberge d'abord, et ensuite dans un de ces infimes repaires du crime, qui sont malheureusement en trop grand nombre dans les grandes villes.

Après de vives sollicitations, elle consentit. Rendu à Montréal, elle fut conduite à une auberge d'abord, et ensuite dans un de ces infimes repaires du crime, qui sont malheureusement en trop grand nombre dans les grandes villes.

Après de vives sollicitations, elle consentit. Rendu à Montréal, elle fut conduite à une auberge d'abord, et ensuite dans un de ces infimes repaires du crime, qui sont malheureusement en trop grand nombre dans les grandes villes.

Après de vives sollicitations, elle consentit. Rendu à Montréal, elle fut conduite à une auberge d'abord, et ensuite dans un de ces infimes repaires du crime, qui sont malheureusement en trop grand nombre dans les grandes villes.

Après de vives sollicitations, elle consentit. Rendu à Montréal, elle fut conduite à une auberge d'abord, et ensuite dans un de ces infimes repaires du crime, qui sont malheureusement en trop grand nombre dans les grandes villes.

en maître souverain; mais il ne veut pas savoir que les idées libérales s'étendent, se propagent, s'affermissent, il ne veut pas apprendre que le temps nous sert, qu'il recruta nos rangs et que les jours de l'arbitraire sont passés; il ne veut pas se rappeler que cette chambre formée par Lord Metcalfe à l'aide de la corruption et de la fraude électorale, et qui aujourd'hui est contre nous, est composée en grande partie de membres, qui suivaient autrefois nos chefs, quand ils étaient au pouvoir.

Rien ne transpire encore de la nouvelle organisation. Les journaux eux même ont fini par se taire à l'endroit des rumeurs ministérielles: de sorte qu'à l'heure qu'il est, les affaires publiques sont dans le statu quo le plus complet.

Les Drames véritables.

Oh! qui pourrait nous dire toutes les misères, toute la folie, toutes les fautes, tous les crimes, que renferme une grande ville, tous les drames domestiques qu'il y a au fond des cœurs de tout ce monde que vous voyez passer sous vos yeux couvert de riches toilettes, béré par le luxe que l'opulence procure et qui malgré leur apparence heureuse, avec le sourire sur les lèvres, n'en sont pas moins rongés par des douleurs intérieures cuisantes.

Du tous ces crimes il n'en est pas un seul qui n'ait été commis dans l'intention de nuire à autrui, et qui ne soit justifié par la nécessité de se défendre, ou par la nécessité de se défendre, ou par la nécessité de se défendre.

Après de vives sollicitations, elle consentit. Rendu à Montréal, elle fut conduite à une auberge d'abord, et ensuite dans un de ces infimes repaires du crime, qui sont malheureusement en trop grand nombre dans les grandes villes.

PORTRAITS DES PRESIDENTS DES ETATS-UNIS.

MM. WAKEFIELD de Boston est maintenant en cette ville, où il vient vendre une collection de gravures représentant les portraits des différents Présidents des Etats-Unis.

Nous remercions M. le Surintendant de l'Éducation pour la copie de l'Acte concernant l'Instruction élémentaire, et de la circulaire par lui adressée aux Commissaires des Ecoles et autres personnes concernées dans le fonctionnement de cette loi.

M. PHILIPPE.—LE GRAND MAGICIER.

Nous annonçons à nos lecteurs l'arrivée à Montréal d'un homme intéressant a plus d'un titre, qui a fait l'étonnement de l'Europe par sa merveilleuse habileté, sa prodigieuse adresse, ses talents inimitables.

magicien appelle à son aide l'électricité, le galvanisme, l'optique, la physique générale, mais surtout dans l'application du galvanisme, il fait des prodiges et a embarrasé complètement les plus savants professeurs de Chimie.

Ce magicien et nécromancien sans rival dont les représentations rares, curieuses et admirables dans les différentes cités de l'Europe ont excité tant d'admiration et d'étonnement, est natif de l'Andalousie. Ses parents appartenaient à cette race fameuse connue en Espagne sous le nom de Zinoli.

Depuis ce temps il a voyagé en Turquie en Italie, en Espagne où il reçut des marques distinguées des faiseurs royales; à Madrid, il donna pour l'amusement de la Cour 34 représentations consécutives.

Ceux de nos lecteurs qui se rappellent M. Adrien et signor Blitz, voudront voir M. Philippe, qui lui est, comme on peut déjà en juger par ce que dessus, infiniment supérieur.

CHEMIN DE FER DE MONTREAL A PORTLAND.

Nous voyons avec plaisir que cette œuvre nationale, on peut dire, pour nous, de si grande importance pour le Canada, et surtout pour la ville de Montréal, est sur le point d'être commencée.

CHOLERA ARRIVE A NEW-YORK.—No tremblez pas, lecteurs, il s'agit, non pas du choléra asiatique, mais du brick Léon, arrivé le 25, de la ville de Santo Domingo.

Nous approuvons fort les résolutions suivantes et la position prise en cette affaire par le Barreau de Québec. Nous espérons que l'Exécutif fera droit à nos justes remontrances.

ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION DU BARREAU DE QUÉBEC.

A une assemblée ajournée de l'Association du Barreau de Québec tenue hier, pour prendre en considération les nominations récentes à des emplois dans l'administration de la justice dans le Bas-Canada.

Il a été résolu, sur motion de M. Chabot, secondée par M. Panet;

1o. Que les membres du barreau pratiquants dans les différentes juridictions ont seuls l'occasion de se former une idée correcte de la diligence et de l'habileté des divers officiers préparés à l'administration de la justice, et que les droits du public, auxquels le barreau est chargé de veiller, lui imposent le devoir d'exprimer sa

pensée sur les nominations à ces offices et de les dénoncer publiquement, lorsqu'il les considère comme préjudiciables au service public.

Sur motion de M. Lelièvre, secondée par M. Bradley;

2o. Que cette assemblée considère que la capacité est la première qualification et une qualification indispensable, et qu'en ce qui concerne les nominations aux charges qui tiennent à l'administration de la justice, ceux des membres de la profession qui ont suivi leur état sans interruption ont évidemment le droit d'être préférés à ceux qui n'ont jamais pratiqué ou qui ont abandonné l'exercice de leur profession pour d'autres occupations.

Sur motion de M. Cannon, secondée par M. Riéau;

3o. Que la nomination récente de Joseph-Guillaume Barthe, sénéchal, à la charge honorable et importante de greffier de la cour d'appel du Bas-Canada, et plusieurs autres nominations récentes, font à cette association un devoir de revendiquer les justes droits du barreau.

Sur motion de M. Ross, secondée par M. Gauthier;

4o. Que le dit J. G. Barthe a peu pratiqué dans le cours de sa vie dans cette province et est connu surtout comme ayant été l'éditeur d'un journal politique et de parti. Que d'autres personnes récentes nommées à d'importantes fonctions ou relevant l'administration de la justice n'ont jamais été admises au barreau, et que ni leur qualifications, ni le rang qu'elles tiennent dans la profession, ne les désigneraient pour ces offices.

Sur motion de M. Tessier, secondée par M. Angers;

5o. Que la nomination à de hautes et lucratives fonctions, soit judiciaires, soit ministérielles, dans l'administration de la justice, doit être considérée comme l'objet d'une ambition légitime pour tous les membres de la profession, et les offices de cette nature ne devraient être conférés qu'à ceux qui ont employé tous leur temps et leurs talents à cette laborieuse et pénible vocation, et que toutes choses égales d'ailleurs une qualification ainsi acquise doit constituer aux yeux de tout gouvernement une supériorité décisive, qui ne peut être négligée sans injustice et sans déprécier dans l'opinion publique l'importance d'une carrière professionnelle longue et laborieuse.

Sur motion de M. Maguire, secondé par M. Chauveau;

6o. Que tout en admettant la prérogative de la commune et le droit qu'elle a de nommer librement aux offices d'honneur et de profit, cette association revendique le droit qu'elle possède en commun avec tous les sujets britanniques de remonter contre toute nomination ou le véritable objet de la prérogative royale se trouve frustré, et de mettre le gouvernement en garde contre des procédés nuisibles aux intérêts du public et injurieux à la profession et à ses privilèges qui dans la Grande-Bretagne et en France ont toujours été respectés.

Sur motion de M. J. T. Taschereau, secondée par M. Alcey;

7o. Que cette association voit avec peine toute déviation, de la part du gouvernement de cette province, des principes ci-dessus énoncés, parce qu'une semblable déviation aura pour résultat de dégrader la profession, et aura une tendance nuisible aux progrès du gouvernement constitutionnel et à l'efficacité du service public, et que cette association doit surtout s'efforcer de la profonde conviction de tous ses membres, que le grief dont ils se plaignent est encore beaucoup plus grave, lorsque les intérêts du public et ceux de la profession sont sacrifiés à un objet aussi peu louable que l'est le prosélytisme politique.

Sur motion de M. Cairns, secondé par M. Ross;

8o. Qu'un mémoire respectueux, fondé sur les résolutions ci-dessus, soit adressé au très-honorable comte Cathcart, gouverneur-général, et que les dites résolutions soient publiées dans les journaux de cette ville, et que l'honorable T. C. Aylwin, Dunbar Ross et P. O. Chauveau, écuyers, composent un comité à cet effet.

(Vrai copie) C. BELAGRAVE, Québec, 26 juin 1846. Secrétaire.

NOUVELLES DE L'ARMÉE D'OCCUPATION.

Les correspondances particulières reçues par les journaux de la Nouvelle-Orléans renferment, sur la situation des troupes américaines au Mexique, des détails fort intéressants que nous ne saurions reproduire intégralement, mais dont nous allons faire un résumé aussi complet que possible.

Matamoras a été régénérée en quelque sorte depuis la conquête des troupes américaines; les rues, les maisons ont été nettoyées; les magasins, longtemps fermés, sont ouverts de nouveau; il s'en est même établi qui n'existaient pas; la panique a cessé; les habitants des deux sexes sont rentrés dans leurs foyers, et l'on voit aux fenêtres, aujourd'hui, de charmants visages mexicains qui jusqu'alors s'étaient tenus soigneusement éloignés ou cachés.

Deux journaux américains se sont fondés à Matamoros, la République du Rio Grande et le Rio Grande Herald. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'une de ces feuilles s'imprime précisément sur une presse qui, à quelques jours à peine, servait à la publication des états

ques les plus véhémentes contre les Etats-Unis, et des comptes-rendus les plus mensongers des opérations de l'armée d'occupation.

Aux dernières dates, le corps principal de l'armée du général Taylor était campé sur la rive droite de la rivière Doahuas, et les régiments Jackson et Washington, des volontaires Louisianais, occupaient la rive gauche. Le gouverneur Henderson était arrivé le 10 avec mille volontaires texiens; accompagné de 17 Indiens; d'autres compagnies de l'Alabama, de St-Louis et de Louisiane; étaient débarquées dans l'île de Brasos. Les forces que le général Taylor portait, dans sa dépêche antérieure, à 8,000 hommes, devaient donc s'élever à près de douze mille. Le comité envoyé pour offrir au général Taylor les remerciements nationaux votés par la législature de la Louisiane, était arrivé le 8 à Matamoros, et son arrivée avait donné lieu à une fête patriotique dans laquelle avaient été prononcés des discours et des toasts empreints d'un catholicisme facile à comprendre.

L'Union, de Washington, continue à se préoccuper de l'effet produit en Angleterre par la nouvelle de la guerre du Mexique, et de la médiation du cabinet de Saint-James.

Sur le premier point, la feuille de M. Polk, cherché dans le langage des journaux de Londres la preuve que la rupture des Etats-Unis avec le Mexique lors même qu'on l'eût connue plus tôt n'aurait apporté aucune entrave à l'affaire de l'Oregon. Loin de là, la presse anglaise semblerait craindre que cette guerre éventuelle eût été belliqueuse du congrès américain et ne fit triompher décidément le parti du 54e degré. L'Union tire de là cette induction lumineuse que les Etats-Unis ont bien fait de se montrer fermes et énergiques vis à vis de l'Angleterre. C'est une chose dont on n'a jamais douté, mais nous ne doutons pas non plus que ce n'eût été une déraison que de s'obstiner à vouloir le 54e degré. On a obtenu, selon nous, tout ce que l'on pouvait obtenir, et nous serions pour notre part, assez disposés à voir dans le langage de la presse anglaise l'intention de préparer l'opinion publique à accepter sans murmure l'abandon de l'ancienne ligne du Columbia pour le 49e degré.

Quant à la guerre en elle-même, les journaux anglais ont tort, selon l'Union, de s'élever contre elle. Après tout les Etats-Unis n'ont pas été les agresseurs, et le sujet de la rupture, n'est-il pas le Texas, le Texas que l'Angleterre a elle-même proclamé indépendant? L'Angleterre ne peut donner tort à l'Amérique, sans reconnaître le bon droit du Mexique, et reconnaître ce droit ne serait-ce pas se condamner elle-même?

MARIAGES.

En cette ville, 1 midi, par le Rev. M. Fay, M. Cyrien Fitzpatrick, à Dame veuve Louis Archambault, tous deux de cette ville.

A Québec, le 23, par lord bishop de Montréal, M. Orlando Cox, de cette ville, à Jane, fille de feu M. John Yannonou.

A la Jamaïque, le 15 avril, le lieutenant John Wyne, du 28e, à Dile Phobbo-Virgina Monier.

DÉCÈS.

En cette ville, la nuit dernière, après une longue maladie, M. Joseph Nickless, marchand bijouier, âgé de 56 ans.

A Québec, le 26, à 11 heures du soir, à l'âge de 43 ans, Hector Simon Huot, écuyer, un des Protocollaires de la Cour du Banc de la Reine pour le district de Québec.

A St. Henri de Lauzon le 23, M. Joseph Charles Alphonse, âgé de deux ans, enfant de M. Joseph Carrier, marchand de Québec.

A St-Nicolas, le 15 à l'âge avancé de 83 ans Jean Marcoux, ancien et respectable cultivateur de cette paroisse.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

ou DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

CONTENANT la Nécrologie des HOMMES CÉLÈBRES de tous les pays, des articles consacrés à l'histoire Générale des Peuples, aux Batailles mémorables, aux grands événements politiques, aux diverses sectes Religieuses, etc. etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours.

Par une société de Gens de Lettres, sous la direction de M. WEISS.

6 vols grand in-8vo. avec portraits.

Prix \$6.

E. R. FABRE, & Cie,

Montréal, 30 juin 1846. 3, rue St. Vincent.

AVIS est par les présentes donné que les COMPAGNIES D'ASSURANCE représentées respectivement par les Soussignés ne seront plus à l'avenir, responsables pour pertes ou dommages par le feu dans les édifices ou propriétés où PHUILLIEN CAMERON sera en usage ou emmagasiné, à moins que l'usage en ait été privilégié avant cette date; et aussi que dans tous les cas ces privilèges cesseroit à l'expiration de la police.

IL GERRARD, agent de l'Alliance de Londres.

RYAN, CHARMAN & Cie, agent de Globe de Londres.

P. L. LETOURNEUX, secrétaire-trésorier, Assurance Maritime.

WM. MURRAY, directeur, Assurance de Montréal.

J. H. MAITLAND, agent de l'Assurance de Québec.

GILLESPIE, MOFFATT & Cie, agents de la Phoenix de Londres.

JOSEPH JONES, agent de la Zéna, et Protection de Hartford Connecticut.

JOSEPH WENHAM, agent de la British America.

Montréal, 30 juin 1846.

FAITES ATTENTION.

TAPIS A L'HUILE, LA VENDRE au magasin de M. A. LAFAMME, No. 100, Marché à Québec, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, et de tapis et grande assortie, pour Chambres, Parquets, Salles, ainsi que pour tables, plans, etc., et pour les tapis de Ciro pour des appartements, pour les tapis de Ciro, de Mantoux, etc.